

Remorque pour  
engins de sport

Marque de fabrique

B R E N D E R U P

Type

1 0 0 2 V B

Fiche d'homologation No

CH 9123 20

Constructeur

BRENDERUP Maskinfabrik A-S, DK-5464 Brenderup

Identification

"1002 VB" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur

à gauche, à l'avant, latéralement sur le longeron

Numéro du châssis

à gauche, à l'avant, en haut sur le longeron

Importateur principal

FTA Fahrzeugtechnik AG, 5035 Unter-Enfelden

Véhicule homologué

92 441

Châssis

Nombre d'essieux

2 (essieu tandem)

Nombre de roues

4

Suspension

caoutchouc

Direction

-

Frein de service

mécanique par inertie, à expansion interne, sur toutes les roues,  
sécurité de rupture; dispositif autom. de recul + blocage méc. de recul

Frein d'arrêt

mécanique, à expansion interne, sur toutes les roues

Carrosserie

remorque à bateaux

Poids

avant

arrière

total

Poids à vide

35

245

280

Charge utile ou

selon le bateau

Poids effectif

Poids total

selon le véhicule tracteur

Garantie fabrique

50

2x600

1000

Dimens. pneus

145 R 10

Ply / bar

R / 2,1

Charge

2x600 kg

pour V max

100

Vitesse maximale selon constructeur

80

Vitesse maximale selon tenue de route

80

Dimensions

intérieur

extérieur

Longueur

5460-6290

Largeur

1830

Hauteur

1200

Porte à faux

av

av

ar

ar

1150-1980

Empattement

550

Voie

av

1680

ar

1680

Dist. anneau axe

av

4310

Distance pivot

-

axe ar

Equipement	§)	
Feux rouges		R-S1 (E)
Feux stop		R-S1 (E)
Clignoteurs	av	
	ar	2a (E)
Catadioptres	av	I (E)
	lat.	I (E)
	ar	III (E)
Feux de gabarit	av	JOKON CH 1 2104 01
	lat.	
	ar	
	ar vers l'av	
Eclairage plaque		2 séparé
Cale		220x100x90 mm

<b>Moteur de travail</b>	
Marque	_____ Type _____
Bruit	_____ à/min _____
Silencieux	_____
Mesure des gaz	_____
Déparasitage	_____

<b>Indications pour le permis de circulation</b>	
Genre remorque	Rem. pour engins de sport
Marque et type	BRENDERUP 1002 VB
FH-No CH	9123 20
Carrosserie	remorque à bateaux
Poids à vide	sel. le bateau
Poids de service	Charge utile _____
	Poids total s.vhc.tr. _____

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

§) Equipement: doit être contrôlé à l'immatriculation;  
les feux arrière sont montés sur des supports coulissants.

• Lieu et date de l'homologation **Unter-Enfelden, 16.+17.01.80**

**Service fédéral d'homologation**